

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL REUNION DU 7 novembre 2024 (20h00)

Présents : PARIZOT Stéphane - GUILLARME Grégory - DENIZOT Eric - PINEAU Marc-Henri - BOUCHARD Dominique - MONTVERNAY Didier - RAMPON Pascal - FOURNIER Michael MORAND Frédéric – ZOCCHETTI Céline -

Excusé (s) : SAUZE-PARIZOT Vanessa (Procuration à Stéphane PARIZOT)

Absent (s) :

Secrétaire de séance : GUILLARME Grégory

Nombre de votants : 11

APPROBATION COMPTE RENDU REUNION DU 3 octobre 2024 :

Compte rendu approuvé à l'unanimité

LOGEMENT COMMUNAL :

- Mr GUILLARME est sorti de la salle et n'a pas pris au vote de cette délibération - Délibération pour attribution du logement communal, situé 31 Rue de l'Eglise, à Mr GUILLARME Grégory, à compter du 16 novembre, pour un loyer mensuel de 677 €.

PERSONNEL COMMUNAL :

Dans la perspective d'évolution de carrière, certains agents peuvent bénéficier de la procédure d'avancement de grade, à effet du 1^{er} janvier 2025. Pour cela, il y a lieu, par délibération de créer les emplois suivants :

- Adjoint d'animation principal 2^{ème} classe
- Adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- Adjoint technique principal 2^{ème} classe

Délibération pour intégration de l'emploi d'adjoint d'animation principal, dans le RIFSEEP.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA VAUXONNE :

Suite à la dissolution de ce syndicat, en date du 10 mars 2015, il y a lieu d'approuver les termes du procès-verbal relatif à la mise à disposition des biens par les communes membres à la CABVS. Une délibération est prise pour valider cette approbation.

ILLUMINATIONS :

L'entreprise SERPOLLET a été retenue pour la pose et dépose des illuminations, pour la période du 8 décembre à mi-janvier.

ECLAIRAGE :

L'installation du candélabre solaire, à l'abribus du Tang a été faite. Afin que cet éclairage fonctionne également le matin, il est demandé au SYDER, la pose d'une minuterie.

Au niveau du candélabre, en haut de la rue de la Croix-Rousse, les fondations ont été faites sur un terrain privé. Après discussion avec le propriétaire, il a été convenu que ce candélabre solaire, soit installé quelques mètres plus haut, afin de ne pas gêner l'accès à la propriété

ASSAINISSEMENT « RUE DE LA VOUTE » :

Une réunion publique a eu lieu, le mardi 5 avril afin d'exposer les contraintes au centre du village durant ces travaux, qui vont débiter le 2 décembre, pour une période de 4 mois. Ces travaux seront réalisés en 3 tranches.

VOIRIE :

Les travaux dans le quartier du fond d'Arbuissonnas sont terminés. La réception aura lieu mi-novembre. Travaux très bien effectués.

CLOS STE ANNE TRIBUNAL:

L'audience est prévue le 13 novembre sauf si opposition partie adverse. Si cela est le cas, l'audience sera reportée au mois de décembre.

URBANISME :

COMMUNE : 33 rue de l'Eglise : Dépôt DP pour réfection volets. Dossier retiré.

SCI des Tuileries 68 Imp des tuileries : Accord DP pour remplacement fenêtres et menuiseries

PICOD Edouard : 100 Chemin du Cellier : Accord DP Création ouvertures

LEFORT Chemin de l'Eperon : Accord permis de démolir bâtiment annexe.

JAMMES Jérémy 163 Chemin de la côte : Refus DP agrandissement balcon

AUGER – VERGER 627 rue du 8 mai : Dépôt PC Extension bâtiment

SCI CLEMENT 2C 129 rue de la Treille : Demande transfert permis à CLEMENT Cyrille

DESTHIEUX Marc 181 Rue de la Voûte : Dépôt DP pour réfection toiture

LEROY 57 route des Combes : Dépôt DP pour construction abri de jardin et terrasse pergola

FONC'INVEST 57 Route des Combes : Régularisation grillage entre lots de copropriété.

CHABERT Ludovic 360 Route du Tang : Dépôt DP pour installation vélux et pompe à chaleur

CONSEIL D'ECOLE :

Mr RAMPON donne le compte-rendu du premier conseil d'école de l'année scolaire 2024-2025. Le nombre d'élèves est de 62. Le projet pédagogique de l'année est basé sur la peinture. Les enfants du CE2 au CM2, se rendront à la salle des sports du PERREON, pendant la période hivernale. Transport en car pris en charge par la commune. Durant tout le premier trimestre, les enfants du CP et CE1, avec les élèves de ST JULIEN, bénéficieront de cours natation. Le coût du transport en car, est partagé entre les 2 communes. Le coût de cours est pris en charge par la CABVS.

Délibération en faveur du Sou des Ecoles, pour prise en charge du tiers de la cotisation à l'USEP (3€/enfant). Les 2 autres tiers répartis entre les parents d'élèves et le sou des écoles.

LOTISSEMENT Hameau « Le Pont Mathivet » :

ALLIADE HABITAT, propriétaire des maisons de ce hameau, a sollicité la Préfecture, pour obtenir une autorisation de vente de ces maisons. Ces ventes seront proposées prioritairement aux locataires actuels, avec un prix de vente minoré. Les locataires peuvent accepter ou bien rester locataires. Il n'y a aucune obligation d'achat.

La commune doit donner son avis quant à cette opération. Le Conseil donne un avis favorable à cette vente. Un courrier à la Préfecture sera fait dans ce sens.

MUTUELLE COMMUNALE :

A partir du 1^{er} janvier 2025, une nouvelle mutuelle communale, MUTALP, en remplacement de SOLIMUT, sera proposée aux habitants de nos communes. Des réunions d'informations auront lieu fin novembre et début décembre (Arnas, Denicé et Salles-Arbuissonnas). Mr le Maire rappelle que la commune met à disposition une salle pour les rendez-vous mais ne participe, en aucun cas financièrement.

BATIMENTS :

Les travaux de réfection de la porte et de l'escalier nord de l'église de SALLES sont terminés. Les boiseries des pavillons de l'entrée du Chapitre ont également été refaites. Les travaux de la réfection des murs de la Voûte, des volets de la cantine ainsi que de la toiture de la salle du Breuil, seront discutés en commission « Bâtiments ».

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS :

Il se déroulera le dimanche 8 décembre, à la salle du Breuil.

NOEL DES ANCIENS :

Comme chaque année, les personnes ayant atteint l'âge de 70 ans, se verront offrir, soit un repas au restaurant « La Benoite », le jeudi 19 décembre, soit un panier garni.

QUESTIONS DIVERSES :

- a) Vœux du Maire :
Vendredi 10 janvier à 19h, à la salle du Breuil.
- b) Rosés Nuit d'Été :
Notre commune aura le plaisir d'ouvrir la saison 2025, le vendredi 27 juin.
- c) Fête médiévale :
Elle se déroulera, le dimanche 14 juin 2025
- d) Marque territoriale « Très Beaujolais » :
Des panneaux
- e) Distribution Sacs jaunes :
- Samedi 14/12 9h à 11h30
 - Mercredi 18/12 17h30 à 19h30

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 10 décembre 2024 à 20h00
Jeudi 9 janvier 2025 à 20h00
Jeudi 6 février 2025 à 20h

Le Maire,
Stéphane PARIZOT



Le secrétaire,
Grégory GUILLARME